

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

N° de contrat :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au traitement de votre abonnement. Les destinataires des données sont les services administratifs et accueil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Service administratif, SULLY FORME, Impasse des près, 45600 SULLY SUR LOIRE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

COORDONNÉES DE L'ABONNE

M. MME MLLE

NOM		PHOTO D'IDENTITÉ RÉCENTE
PRÉNOM		
ADRESSE		
TÉLÉPHONE		
ADRESSE MAIL		

FORMULES

- **PASS AQUAFORM : 26,30 €/mois****

Cette formule comprend l'accès illimité*** aux cours d'Aquagym.

* tarifs susceptibles d'être modifiés .

** Hors frais d'adhésion, voir conditions générales de vente

***Accès limité sous réserve de places disponibles

TARIFS ET RÈGLEMENT

Je m'abonne à la formule mensuelle :

- PASS AQUAFORM** Pour un montant de 26,30€ TTC par mois.

Ce PASS comprend l'accès illimité aux séances d'aquagym pendant les ouvertures spécifiques à ces activités ou pendant les ouvertures au public sans les espaces réservés dans la limite des places disponible.

+ droits d'entrée de 31,75€.

+ mois en cours.

Les droits d'entrée et le mois en cours sont payables le jour de l'inscription.

En cochant cette case, l'abonné accepte de recevoir les sollicitations commerciales du groupe Vert Marine et de ses partenaires.

VALIDATION DU DOCUMENT

Je certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Fait à Sully sur Loire,

Date :

Signature :

CONTRAT D'ABONNEMENT PASS AQUAFORM

N° de contrat

Nom de l'Abonné

Entre le Sully Forme et l'abonné, il a été conclu le contrat suivant :

1. DÉFINITION DES PRESTATIONS

La formule « Pass Aquaform » donne accès aux prestations suivantes :

Accès au Club Aquagym :

Ces cours de 45 minutes se déroulent pendant les heures spécifiques à cette activité. Ils sont encadrés par un éducateur diplômé.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le présent contrat est conclu après que l'abonné ait reçu les renseignements relatifs aux activités proposées par Sully Forme, après qu'il ait visité les locaux et après que l'abonné ait complété et signé le dossier d'abonnement. Il devra en outre présenter une pièce d'identité, un RIB ou RIP en cas de prélèvement automatique et avoir réglé les droits d'entrée et le mois en cours.

L'abonné atteste que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général et plus particulièrement d'utiliser les services, les activités, le matériel et les installations proposés par Sully Forme, dont il reconnaît avoir une parfaite connaissance. L'abonné remet ou s'engage à remettre dès la 1^{ère} séance, un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives daté de moins d'un mois.

Le présent contrat, la fiche d'inscription et les règlements intérieurs spécifiques aux activités choisies constituent le seul cadre des relations juridiques entre l'abonné et Sully Forme.

3. DURÉE

L'abonnement est conclu pour une durée d'un mois renouvelable tous les mois par tacite reconduction. L'abonnement prend effet à compter de l'inscription et du paiement des droits d'entrée et du mois en cours. L'abonné aura la faculté de mettre fin à tout moment à la période reconduite moyennant un préavis de 30 jours fin de mois, envoyé par lettre recommandée avec AR à Sully Forme.

4. HORAIRES D'OUVERTURE

CLUB AQUAGYM	AQUA STRETCH	AQUA SLIM	AQUA FITNESS	AQUA POWER
Lundi		16h15	18h30	
Mardi	16h15			19h
Mercredi	11h15	17h00		
Jeudi	16h15		18h	

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. Les abonnés seront informés par voie d'affichage 30 jours avant.

5. PRIX ET PAIEMENT

5.1 Abonnement

Le paiement de l'abonnement se fait selon le tarif en vigueur affiché à l'accueil de l'équipement au jour de la souscription. Le paiement de l'abonnement se fera par prélèvements le 10 de chaque mois pour le mois en cours selon l'option choisie par l'abonné ou par chèque à remettre avant le 10 de chaque mois de 26.30€ à l'ordre de SULLY FORME.

En cas de retard de paiement à échéance et sans qu'il soit nécessaire d'adresser à l'Abonné une mise en demeure, l'Abonné est redevable de pénalités de retard d'1€ par jour de retard. L'abonnement sera alors résilié de plein droit et l'accès au complexe interdit si l'Abonné n'a pas régularisé sa situation dans un délai de 10 jours à compter de l'échéance.

Les tarifs sont fixés par la Ville de Sully. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés moyennant un préavis de 7 jours. Toute interruption du règlement du prix de l'abonnement non justifiée par l'un des motifs évoqués au présent contrat autorisera Sully Forme à entamer toute procédure de recouvrement du prix de l'abonnement auquel viendront s'ajouter les frais encourus pour procéder à ce recouvrement.

6. SUSPENSION ET RÉSILIATION

6.1 Suspension à la demande de l'Abonné

L'abonnement pourra être suspendu à la demande de l'abonné pour des causes tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles. Ces causes doivent empêcher momentanément (minimum 30 jours et maximum 6 mois) la pratique des activités qu'il a souscrites. L'Abonné devra solliciter la suspension du contrat par courrier recommandé avec AR dans les 30 jours qui suivent la survenance de la cause et devra présenter à Sully Forme tous justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de sa demande ainsi que sa bonne foi. Il devra en outre restituer provisoirement sa carte d'abonnement et sa carte d'accès. La suspension prendra alors effet à compter de son acceptation par Sully Forme. L'abonnement et son paiement seront suspendus à cette date, et ce pendant le délai indiqué.

6.2 Résiliation à la demande de l'Abonné

L'abonnement pourra être résilié à la demande de l'abonné moyennant un préavis de 30 jours fin de mois, envoyé par lettre recommandée avec AR à Sully Forme. Les droits d'entrée restent acquis à Sully Forme. En cas de réabonnement à la suite de cette résiliation, de nouveaux droits d'entrée seront dus.

6.3 Résiliation à l'initiative de Sully Forme

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par Sully Forme après l'envoi d'un courrier recommandé avec AR resté sans réponse pendant un délai de 72 heures en cas de non paiement total ou partiel de l'une quelconque des échéances contractuelles.

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par Sully Forme immédiatement après constat par deux membres du personnel de Sully Vagues ou par un membre du personnel de Sully Forme et deux abonnés pour les motifs suivants :

- En cas de non respect du règlement intérieur de l'établissement.
- En cas d'attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs.
- En cas de prêt à toute autre personne de sa carte.

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR. Toute résiliation à l'initiative de Sully Forme entraînera l'interdiction d'accès à l'abonné. L'abonné devra alors restituer sa carte d'abonnement et sa carte d'accès.

7. SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Sully Forme se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses abonnés et les conditions d'hygiène.

8. ASSURANCES

Sully Forme est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulés aux règlements intérieurs des différents espaces ou de l'utilisation inapproprié des installations et du matériel.

L'abonné reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du présent contrat d'abonnement.

Fait à Sully Forme

Date :

En 2 exemplaires dont un remis à l'abonné et un conservé par Sully Forme

Signature de l'abonné
(lu et approuvé)

Signature du représentant de Sully Forme
et cachet
(nom et prénom, qualité)

DOCUMENTS A FOURNIR Avant la signature du contrat

- Contrat d'abonnement ;
- Formulaire d'abonnement ;
- Autorisation de prélèvement + R.I.B. de 26.30€ à l'ordre de Sully Forme ;
- Deux photos d'identité ;
- Certificat médical de moins d'un mois de non contre-indication à la pratique de sports aquatiques ;
- Un justificatif de domicile ;